

Règlement intérieur et fonctionnement de l'institut BAYTOUNA MADRASSA

Programmes scolaires / année scolaire complète

Direction générale
 Mme Amindjian

Administration / Inscriptions / Relations parents-enseignants
 Mme Idrissi

Supervision des classes et du corps enseignant / Responsable pédagogique
 Mme Mohammed

Comptabilité Mme Messaoudi

Les numéros de téléphone du personnel vous seront communiqués lors de l'inscription définitive.

Nous vous informons que l'installation de WhatsApp est nécessaire pour pouvoir suivre les cours dans notre institut, nous l'utilisons pour la communication mais aussi pour le suivi des groupes.

Pour la communication, les non arabophones pourront utiliser des traducteurs français/anglais si l'enseignant(e) ne comprend pas le français. L'administration vous assistera en cas de problèmes de communication majeurs.

NOTRE OFFRE

Nous proposons des classes à l'année de la moyenne section maternelle à la terminale avec les programmes marocains et saoudiens, les autres programmes peuvent être enseignés en cours individuels.

Classes en groupe:

- Ouverture des classes sous réserve d'effectif minimum :
 - Classes de 4 à 7 élèves pour maternelle et primaire.
 - Classes de 5 à 10 élèves pour collège et lycée.
- Enseignant(e)s diplômé(e)s et expérimenté(e)s.
- Toutes les matières sont enseignées en arabe littéraire sauf les langues étrangères (Français-Anglais).
- Supports des programmes scolaires fournis au format PDF.
- Certificat de scolarité non délivré mais certificat d'inscription dans notre établissement.
- Possibilité d'inscription aux examens en candidat libre pour le Maroc par exemple (à votre charge).
- Cours dispensés de septembre à juin : 35 semaines de cours + 7 semaines de congés, le calendrier scolaire vous sera transmis avant le commencement des cours.
- Cours dispensés essentiellement le matin. Nous vous transmettrons les plannings au mois d'août.

Les prérequis pour intégrer les classes :

- Moyenne section maternelle : aucun prérequis, uniquement savoir tenir le crayon.
- Grande section maternelle: connaissance de l'alphabet arabe, autonomie et maitrise du geste graphique.
- 1ère primaire: savoir lire, écrire et avoir un minimum de compréhension et expression orale.
- Pour les autres classes : avoir étudier les niveaux précédents ou équivalents.
- Un test de niveau aura lieu après la pré-inscription, à partir de juin.

Démarches à suivre :

• Pré-inscription obligatoire, que vous venez d'effectuer.

- Ensuite nous vous contacterons pour faire le point sur vos attentes et objectifs.
- Paiement des frais de pré-inscription pour réserver sa place.
- Tests de niveaux à partir du mois de juin.
- Attente de confirmation de l'ouverture de la classe, fin juin.
- Fin des ouvertures de classes supplémentaires fin juillet.
- Fin des inscriptions : 31 août, si places restantes dans les classes déjà ouvertes.
- Remises à niveau en juillet et août si nécessaire (en supplément)
- Pour la scolarité annuelle mais en cours individuel, vous serez mis sur liste d'attente et la confirmation d'inscription se fera en août.

FRAIS DE SCOLARITE

- Engagement à l'année, obligatoire.
- Pré-inscription :

Nouveaux élèves : 80 € pour 1 120 € pour 2 150 € pour 3 Anciens élèves : 50 € pour 1 80 € pour 2 100 € pour 3

Le paiement des frais de pré-inscriptions vous permet d'enregistrer votre enfant sur la liste d'attente et d'ainsi réserver votre place.

Les frais de pré-inscription sont non remboursables sauf si annulation d'ouverture de la classe due à un effectif d'élèves insuffisant. Ils comprennent les frais de dossier et les tests de niveau.

- Inscription définitive au versement d'un acompte de 100€ / élève avant le 15 juillet.
- Paiement
- 1. Frais de pré-inscription
- 2. Acompte 100 € /élève (inscription définitive)
- Frais de scolarité annuels (acompte de 100 € déduit) avec une possibilité de facilité de paiement en 10 échéances d'Août à Mai.

En cas d'arrêt en cours d'année, les frais de scolarité annuels resteront dû, vous devrez par conséquent verser le reste des paiements de l'année scolaire, aucun remboursement ne sera effectué.

- Les paiements devront être effectués en temps et en heure, c'est-à-dire entre le 1^{er} et le 7 de chaque mois suivant l'échéancier transmis, passé ce délai, l'accès à la classe sera fermé, et le montant restera dû dans tous les cas.
- Pour tout paiement (PayPal, virement bancaire ou autre), les nom et prénom de l'élève doivent être stipulés lors du paiement dans la partie message ou intitulé.
- Tous les frais de transaction sont à la charge de l'élève, nous ne sommes pas tenus responsables d'un éventuel problème concernant les paiements, la mauvaise utilisation du site PayPal ou autre.

DEROULEMENT DES COURS

- Les cours sont supervisés par notre institut au niveau académique, pédagogique et organisationnel.
- Les parents sont responsables de leurs enfants en cas de ponctualité, comportement, supervision des devoirs et suivi.
- Tous les cours seront dispensés en arabe littéraire sauf le français, l'anglais et ceux qui auront choisi les matières scientifiques en français pour le collège et le lycée.

- Pour les classes de maternelle et 1ère primaire les enseignant(e)s sont aussi francophones et pourrons éventuellement traduire un minimum en cas de nécessité. Ces niveaux sont des classes de transition vers un enseignement en totalité arabe.
- Pour les parents non arabophones, il est primordial qu'ils s'investissent dans l'apprentissage de la langue arabe pour eux-mêmes mais aussi pour pouvoir superviser la scolarité arabe de leurs enfants.
- Il est obligatoire pour l'élève de s'acquitter de l'ensemble des devoirs donnés par l'enseignante. Ceux-ci devront être photographiés et envoyés à l'enseignant(e) sur WhatsApp en privé, cela au plus tard la veille du prochain cours.
- Pour les enfants qui ne sont pas autonomes devant un ordinateur (pour l'utilisation de l'outil informatique mais aussi si l'enfant est trop agité), la présence de la maman est obligatoire durant toute la durée du cours.
- Pour les enfants autonomes, nous demandons tout de même à un parent d'être présent au début de chaque cours pour s'assurer du bon fonctionnement du matériel.
- Aucun homme ou adolescent (pubère) ne doit entrer dans la salle de cours des enseignantes. Il est également interdit qu'un homme s'adresse aux enseignantes et ce, même si la maman ne parvient pas à communiquer correctement avec l'une d'entre elles. Vous devrez alors revenir vers la supervision en cas de problème.
- Aucune personne, hormis l'élève, sa maman ou sa représentante ne peut assister à un cours sans l'autorisation de la direction.
- En cas d'absence de l'élève faisant parti d'un groupe, vous devrez en informer l'enseignant(e) au préalable, l'élève pourra solliciter l'enseignant(e) afin d'obtenir l'enregistrement du cours manqué.
- En cas d'absence de l'élève en cours individuel, vous devrez en informer l'enseignant(e) au préalable, l'élève ne pouvant solliciter l'enregistrement du cours manqué, puisqu'il est seul, il pourra éventuellement rattraper ses absences pendant les vacances à condition que cela soit possible pour l'enseignant(e).
- En cas d'absence de l'enseignant(e), le cours sera rattrapé dans les créneaux réservés à cet effet dans le planning de la classe sans pouvoir refuser. Si les heures n'ont pas été rattrapés pendant l'année scolaire elles le seront à la fin de celle-ci.
- Tout enregistrement de cours est strictement confidentiel et ne doit donc être transmis à personne en dehors de l'élève. Une fois utilisé, cet enregistrement doit être obligatoirement effacé. Ces enregistrements resteront accessibles dans le cloud de la classe durant deux semaines uniquement.
- Tous les supports de notre institut (cours, explications, devoirs, examens ou autre) sont propres à notre institut. Il est donc strictement interdit de les utiliser en dehors du cadre de nos cours ou de les transmettre à qui que ce soit.
- Il se peut qu'en cours d'année il y ait un changement d'horaires à cause des passages à l'heure d'hiver et d'été de certains pays.
- Toute remarque concernant le fonctionnement et l'organisation des cours doit être formulée uniquement auprès de la supervision ou de l'administration.

LA CLASSE VIRTUELLE ZOOM

 Nous utilisons la plateforme ZOOM. Cette plateforme est utilisable sur ordinateur, tablette et téléphone, l'ordinateur. Le téléphone étant déconseillé. Les élèves doivent créer un compte gratuit à leur nom sur ce site https://zoom.us/

Etapes à suivre :

- Sélectionner la rubrique « forfait et tarification » puis choisir la formule « gratuite ». https://zoom.us/pricing
- S'enregistrer avec la même adresse mail que celle mentionnée dans la fiche d'inscription.
- Une fois le compte créé, ajouter l'adresse mail de la ou les enseignantes (fournie après inscription) dans la partie « contact » de votre compte Zoom.
- Pour rejoindre une réunion, cliquer sur « se joindre à une réunion » et écrire le numéro attribué pour chaque enseignante. https://zoom.us/join ou bien rejoindre la réunion depuis le lien le lien de la classe.

- Puis cliquer sur « rejoindre l'audio par ordinateur » si ordinateur ou « appel via le son de l'appareil » si tablette et téléphone.
- Le fonctionnement du programme vous sera expliqué par l'administration avant le commencement des cours, si nécessaire.

MATERIEL ET ESPACE DE TRAVAIL

- L'enfant doit être installé dans de bonnes conditions (dans une pièce fermée, claire et sans perturbation avoisinante ainsi que sur un bureau).
- Assurez-vous que votre enfant a tout son matériel avant de débuter son cours (livres, cahiers, stylos...) et qu'il soit allé aux toilettes au préalable.
- Les cours peuvent être dispensés sur ordinateurs ou tablettes, la tablette doit être utilisée avec un support afin qu'elle soit stable et d'éviter que l'élève la mette sur ses genoux.
- Pour pouvoir participer aux cours correctement vous devez avoir une connexion Internet Haut Débit. Le partage de connexion est déconseillé (risque de coupures).

Chaque élève ou responsable de l'enfant doit s'assurer du bon fonctionnement du matériel avant chaque cours en effectuant les actions suivantes :

- Vérifier si le micro et le casque sont bien branchés et en bon état de fonctionnement.
- Fermer les programmes n'ayant aucun lien avec le cours ainsi que les appareils branchés sur wifi (risque d'interférences).
- Les enfants doivent tous allumer leur caméra, ceci permet au professeur de voir si l'élève est attentif en cours.

GROUPE DE SUIVI QUOTIDIEN WHATSAPP

• Ce groupe est obligatoire, y seront intégrés les enseignant(e)s, responsable pédagogique et direction.

Il nous permet d'y envoyer :

- Les livres
- Les numéros de classe
- Les informations administratives
- Le suivi journalier (en y stipulant les retards, absences, devoirs effectués ou non)
- Ce groupe est utilisé comme cahier de texte, les devoirs à faire y sont postés
- Les résumés de cours à recopier par la suite dans les cahiers
- Les appréciations ou remarques sont envoyés en privé de la part des enseignant(e)s en fin de chaque semaine, si des problèmes plus importants devaient se manifester l'administration vous contacterait directement en priver.
- Si vous avez des remarques à faire concernant l'organisation ou autre, vous devrez en informer la responsable des classes ou l'administration.
- Les devoirs doivent être faits sur cahiers, photographiés, puis envoyés en privé aux enseignant(e)s
- Pour des questions de facilité nous vous conseillons de télécharger WhatsApp sur votre ordinateur. Si des documents ou livres sont envoyés dans le groupe WhatsApp, vous pourrez directement les télécharger depuis l'application de l'ordinateur et les enregistrer dessus.

Installation:

- Moteur de recherche depuis votre ordi (installer WhatsApp pour ordinateur)
- Suivre les démarches d'installation.

- Depuis le WhatsApp du téléphone, vous devez cliquer sur les trois petits points en haut à droite
- Puis sélectionner WhatsApp web
- Ensuite scanner avec l'application WhatsApp du téléphone le code QR qui se trouve sur votre écran d'ordinateur, les données se transmettrons automatiquement
- Veuillez bien vérifier que la Wi-Fi du téléphone est connectée.

ENSEIGNANT(E)S

- L'élève participant aux cours de notre institut s'engage à adopter un comportement adéquat et conforme à la morale islamique, en cas d'absence vous devrez envoyer un message à l'enseignante afin de la prévenir.
- La plupart des enseignant(e)s n'allument pas leur caméra, ils utilisent un curseur rouge afin des suivre leurs indications.
- La prise de contact entre élèves (ainsi que leur famille ou leurs représentants) et enseignantes est strictement interdite en dehors du cadre de notre institut. En cas de nécessité, l'administration doit d'abord en être informée.
- Les coordonnées personnelles des enseignant(e)s sont confidentielles. Il est donc strictement interdit de les communiquer à qui que ce soit.
- Il est également strictement interdit de solliciter un€ enseignant€ en dehors du cadre de notre institut, pour l'élève elle-même ou en faveur d'une tierce personne. Cette règle est valable durant le cursus de l'élève dans notre institut ainsi qu'après l'avoir quitté.

EVALUATIONS

- Pour les classes de GS maternelle et 1 ère primaire la notation se fera sous forme d'appréciations et d'acquisitions de compétence en (lecture, écriture, compréhension, expression, règles de grammaire et conjugaison).
- Pour les niveaux supérieurs, les notes seront prises en compte, pour ceux qui préféraient des appréciations aux notes il faudra nous en informer avant.
- Vous aurez accès au bulletin de notes depuis le drive.
- Tous les mois ou après chaque unité il y aura un contrôle effectué en classe, les notes seront ajoutées au bulletin. Les notes du premier semestre seront cumulées et nous en ferons la moyenne, ce qui donnera une note, il y aura un grand examen à la fin du premier semestre qui contera comme une seconde note, puis nous ferons la moyenne des 2, ce qui donnera la moyenne générale du premier semestre. Ensuite la même chose pour le 2ème semestre.

Ce règlement est un document très important qui contribue au bon fonctionnement de notre institut et améliore la qualité des relations entre tous les usagers de Baytouna Madrassa : enseignantes, élèves, parents, membres de l'administration et de la direction.

La mention « lu et approuvé » constitue un engagement et un dépôt.

" قال رسول الله ﷺ " المُسْلِمُونَ عَلَى شُرُوطِهمْ "

"Les musulmans sont sur leurs conditions."